

Imprimé 2065 du 28/02/2022

<b>2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
			Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes
			Déclaration néante
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
<b>A ADRESSES DE L'ENTREPRISE</b>			
adresse du siège social			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
<b>B ACTIVITÉ</b>		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		Conseil commercial, marketing	
<b>C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :	EBP
ECF		Nom et adresse du prestataire	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél : 0950716090
SAS MH Consultex			
0055Boulevard de Charonne			
75011 PARIS			
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément du CGA/OMGA :	
<b>Visa : CGA/OMGA</b>		<b>Viseur conventionné</b>	
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC</b>			
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

Imprimé 2065 du 28/02/2022

<b>2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>			
Bénéfice imposable à 31 %			0
Bénéfice imposable à 28 %			0
Bénéfice imposable à 15 %			11 366
Déficit			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 Plus-values</b>			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissements immobiliers cotée	Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
<b>D IMPUTATIONS</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			

Imprimé 2050 du 28/02/2022

2050 - BILAN ACTIF				
				Formulaire néant
		N		
		Brut	Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	AB		AC	
Frais de développement	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Foncs commercial(1)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
Immobilisations corporelles				
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	40 000	AS 12 500	27 500
Autres immobilisations corporelles	AT	3 028	AU 565	2 463
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU		CV	
Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières	BH	15 357	BI	15 357
<b>TOTAL</b>	<b>(II) BJ</b>	<b>58 385</b>	<b>BK 13 065</b>	<b>45 320</b>
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT	10 220	BU	10 220
Avances et acomptes versés sur commande	BV		BW	
Créances				
Clients et comptes rattachés(3)	BX	188 140	BY	188 140
Autres créances(3)	BZ	136 574	CA	136 574
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Divers				
Valeurs mobilières de placement	CD		CE	
dont actions propres				
Disponibilités	CF	83 320	CG	83 320
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance(3)	CH	10 025	CI	10 025

<b>TOTAL</b>		<b>(III)</b>	CJ	428 279	CK		428 279
Frais d'émission d'emprunts à étaler		<b>(IV)</b>	CW				
Primes de remboursement des obligations		<b>(V)</b>	CM				
Écarts de conversion actif		<b>(VI)</b>	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>(I à VI)</b>	CO	486 664	1A	13 065	473 599
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	15 357	(3) part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks			Créances	

Imprimé 2051 du 28/02/2022

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition				Formulaire néant	
Capitaux propres				Exercice N	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé	5 000 )	DA	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence	EK )	DC		
Réserve légale (3)			DD		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)			DF		
(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1		
Autres réserves			DG		
(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants			EJ		
Report à nouveau			DH	-24 362	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	40 023	
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
<b>TOTAL (I)</b>			DL	20 661	
<b>Autres fonds propres</b>					
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
<b>TOTAL (III)</b>			DR		
<b>Dettes (4)</b>					
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	269	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	165 214	
Dettes fiscales et sociales			DY	246 848	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	40 606	
<b>Compte régul.</b>					
Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	452 937	
Écarts de conversion passif (V)			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	473 599	
<b>Renvois</b>					
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
(2) Dont	Écart de réévaluation libre		1D		
Réserve de réévaluation (1976)			1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	452 937
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Imprimé 2052 du 28/02/2022

2052 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)						
						Formulaire néant
Exercice N						
Produits d'exploitation		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
Ventes de marchandises		FA	734 728	FB		FC 734 728
Production vendue	biens	FD	92 566	FE		FF 92 566
	services	FG		FH		FI
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		FJ	827 295	FK		FL 827 295
Production stockée						FM
Production immobilisée						FN
Subventions d'exploitation						FO 6 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP 72 805
Autres produits (1) (11)						FQ 2
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR 906 102
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS 387 329
Variation de stock (marchandises)						FT 2 205
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU 35 448
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW 278 899
Impôts, taxes et versements assimilés						FX 2 900
Salaires et traitements						FY 124 760
Charges sociales (10)						FZ 21 650
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA 10 565
		- dotations aux provisions				GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
Autres charges						GE 618
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF 864 374
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 41 728
Opérations en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI
Produits financiers						
Produits financiers de participations (5)						GJ
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
Différences positives de change						GN
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP
Charges financières						
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ
Intérêts et charges assimilées (6)						GR
Différences négatives de change						GS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT



	<b>Total des charges financières (VI)</b>	GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>		GW	41 728

Imprimé 2053 du 28/02/2022

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)					
				Formulaire néant	
				Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices			(X)	HK	1 705
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	906 102
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	866 079
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	<b>40 023</b>
<b>Renvois</b>					
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
(3)	Dont crédit-bail mobilier			HP	
	Dont crédit-bail immobilier			HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9)	Dont transferts de charges			A1	72 805
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:				
	facultatives	A6	obligatoires	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin			A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Imprimé 2054 du 28/02/2022

2054 - IMMOBILISATIONS							
					Formulaire néant		
CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
<b>Incorporelles</b>							
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF		
<b>Corporelles</b>							
Terrains			KG	KH	KI		
Constructions	Sur sol propre Dont composants : L9		KJ	KK	KL		
	Sur sol d'autrui Dont composants : M1		KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions Dont composants : M2		KP	KQ	KR		
Installations techniques, matériel et outillage industriels Dont composants : M3			KS	15 000	KT	KU	25 000
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	KW	KX		
	Matériel de transport		KY	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	3 028	
	Emballages récupérables et divers		LE	LF	LG		
Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ		
Avances et acomptes			LK	LL	LM		
TOTAL III			LN	15 000	LO	LP	28 028
<b>Financières</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T		
Autres participations			8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 900	1U	1V	11 457
TOTAL IV			IQ	3 900	LR	LS	11 457
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	18 900	OH	OJ	39 485

CADRE B: IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
<b>Incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL II</b>		CO	DO	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>		LV	LW	1X
<b>Corporelles</b>					
Terrains		IP	LX	LY	LZ
Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	40 000 ML
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	3 028 MU
	Emballages récupérables et divers	IX	MV	MW	MX
Immob. corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
<b>TOTAL III</b>		IY	NG	NH	43 028 NI
<b>Financières</b>					
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		M7	
Autres participations		10		OY	
Autres titres immobilisés		11		2C	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2F	15 357
<b>TOTAL IV</b>		13	NJ	NK	15 357 2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		14	OK	OL	58 385 0M

Imprimé 2054BIS du 28/02/2022

**2054 Bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire néant X

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col. 5
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amor- tissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice	
			Montants des suppléments d'amor- tissement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out.industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976  
 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Imprimé 2055 du 28/02/2022

2055 - AMORTISSEMENTS								
							Formulaire néant	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN	TOTAL I		
Autres immob. Incorporelles		PE	PF	PG	PH	TOTAL II		
Terrains		PI	PJ	PK	PL			
Construc-tions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU			
	Installations gales, agenc. et aménag.	PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage		PZ	2 500	QA	10 000	QB	QC	12 500
Autres immob. Corporelles	Inst.gales, agenc., aménagements divers	QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK			
	Mat. Bureau inform. Mobilier	QL	QM	565	QN	QO	565	
	Emballages récup. et divers	QP	QR	QS	QT			
TOTAL III		QU	2 500	QV	10 565	QW	QX	13 065
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	2 500	OP	10 565	OQ	OR	13 065

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				
		Différentiel de durée et autres 1		Mode dégressif 2		Amortissement fiscal exceptionnel 3
Frais établissement et recherche		TOTAL I	M9	N1	N2	
Autres immob. incorporelles		TOTAL II	N7	N8	P6	
Terrains			Q2	Q3	Q4	
Construc- tions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	
	Inst. gales, agenc. et am.		S5	S6	S7	
Inst. techniques mat. et outillage			T3	T4	T5	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers		U1	U2	U3	
	Matériel de transport		U8	U9	V1	
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	
	Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	
TOTAL III			X2	X3	X4	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV			NL			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			NP	NQ	NR	
		TOTAL GENERAL NON VENTILE (NP + NQ + NR)			NW	
Immobilisations amortissables		REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autres 4		Mode dégressif 5		
Frais établissement et recherche		N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles		P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q5	Q6	Q7	Q8	
Construc- tions	Sur sol propre	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am.	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV		NM			NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		NS	NT	NU	NV	
		TOTAL GENERAL NON VENTILE (NS + NT + NU)			NY	
		TOTAL GENERAL NON VENTILE (NW + NY)			NZ	
CADRE C						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmen- tations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9	Z8	

Primes de remboursement des obligations			SP		SR	
---	--	--	----	--	----	--



Imprimé 2056 du 28/02/2022

2056 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					
				Formulaire néant	X
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	Augmentations Dotations de l'exercice 2	Diminutions Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissements (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires (*)	3X	TM	TN	TO	
Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
(*) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	

Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	TZ	UA
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

Détail des provisions pour hausse des prix		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Détail des autres provisions réglementées		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Détail des provisions pour impôts		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Détail des autres provisions pour risques et charges		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Détail des provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Détail des autres provisions pour dépréciation		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Libellé	1	2	3	4	5

Imprimé 2057 du 28/02/2022

2057 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE						
						Formulaire néant
CADRE A : ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN
Prêts (1) (2)		UP		UR		US
Autres immobilisations financières		UT	15 357	UV	15 357	UW
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>						
Clients douteux ou litigieux		VA				
Autres créances clients		UX	188 140		188 140	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	( Provision pour dépréciation antérieurement constatée UO )	Z1				
Personnel et comptes rattachés		UY				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	80 123		80 123	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Divers	VP				
Groupe et associés (2)		VC				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	56 451		56 451	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>		VS	10 025		10 025	
<b>TOTAUX</b>		VT	350 096	VU	350 096	VV
<b>RENOIS</b>						
(1) Montant des	- prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

CADRE B : ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dette auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
	à plus d'1 an à l'origine	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	165 214	165 214	
Personnel et comptes rattachés		8C	17 162	17 162	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	50 858	50 858	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 705	1 705	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	161 402	161 402	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 721	15 721	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		VI	269	269	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 606	40 606	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ			
Produits constatés d'avance		8L			
<b>TOTAUX</b>		VY	452 937	VZ 452 937	
<b>RENVIS</b>					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	

Imprimé 2058A du 28/02/2022

2058 A - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL										
									Formulaire néant	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>					<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			WA	40 023	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) :										
- de l'exploitant ou des associés										
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-contre)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE						
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules de sociétés (entreprises à l'IS)	WG				XE		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option)	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB						
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs	XX				XW		
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ						
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY		
Impôt sur les sociétés								I7	1 705	
Quote-part (	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0%				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont:	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU					
		Zones d'entreprises (activité exonérée)			SW					
		Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art. 209C du CGI)			SX					
		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
<b>TOTAL I</b>								WR	41 728	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>					<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
		- imposées au taux de 0%			WH	
		- imposées au taux de 19%			WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%				I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales. Produit net des actions et parts d'intérêts :	(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.				ZY	
	Majoration d'amortissement				XD	
	Abattement sur bénéfices et exonérations					
	Entreprises nouvelles 44 septies (reprise d'entreprises en difficultés)	K9			XF	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2				
	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5				
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3				
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies ou 44 octies A)	0V				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F				
	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP				
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9			XG	6 000
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD				
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>	XH	6 000
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	35 728			
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise à l'IS)		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (détail sur le tableau 2058-B)					XL	24 362
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>	<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>	XN	11 366		XO	

RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à réintégrer	
Libellé	Montant

  

RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à déduire	
Libellé	Montant
Aides Covid	6 000

Imprimé 2058B du 28/02/2022

<b>2058 B - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES</b>			
			Formulaire néant
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	24 362
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	24 362
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
<b>Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)</b>		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y
Provisions pour dépréciation			
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E
Charges à payer			
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9K) et (YO = ZW à 9L) reportés au tableau 2058-A ligne W1 pour YN et ligne WU pour YO</b>	YN		YO
<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice



Imprimé 2058C du 28/02/2022

2058 C - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS						
				Formulaire néant		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'IS)						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	-24 362	
	Prélèvements sur les réserves			0E		
	<b>TOTAL I</b>			0F	-24 362	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale		ZB		
		- Autres réserves		ZD		
	Dividendes			ZE		
	Autres répartitions			ZF		
	Report à nouveau			ZG	-24 362	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			<b>TOTAL II</b>	ZH	-24 362
RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N		
ENGAGEMENTS						
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7	)	YQ		
- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DÉTAILS DES POSTES						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-Traitance			YT	147 250	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	)	XQ	21 149
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	16 528	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	)	ST	93 972
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052			ZJ	278 899	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS	)	9Z	2 900
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052			YX	2 900	
T.V.A.						
- Montant de la T.V.A. collectée				YY		
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		
DIVERS						
- Montant brut des salaires				0B		
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK		
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH		

RÉGIME DE GROUPE							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		plus-values à 15%	JK		plus-values à 0%	JL
			plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		plus-values à 15%	JN		plus-values à 0%	JO
			plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
1 pour société mère - 2 pour filiale			JH	N° SIRET de la société mère			JJ

Imprimé 2059A du 28/02/2022

2059 A - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES								
							Formulaire néant	X
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
<b>Immobilisations</b>								
N°	Nature	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
0								
<b>B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES</b>				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
<b>Immobilisations (le N° renvoie au cadre A)</b>			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
N°	Prix de vente	Montant global de la PV ou MV		19%	15% ou 12,8%	0%		
0								
<b>Autres éléments</b>								
Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés								
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés								
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale								
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement								
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
Divers :								
<b>TOTAL : Plus ou moins-value nette</b>								
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C	
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme								
Cadre C : autres plus values taxables à 19%								
<b>Autres éléments : divers</b>			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
				19%	15% ou 12,8%	0%		

Imprimé 2059B du 28/02/2022

2059 B - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT						
					Formulaire néant	X
A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
		<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de					
			N - 1			
			N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39. quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) (à préciser : ) au titre de :		N - 1			
			N - 2			
			N - 3			
			N - 4			
			N - 5			
			N - 6			
			N - 7			
		N - 8				
		N - 9				
		<b>TOTAL 2</b>				
B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors d'opérations de fusion ou d'apport						
de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values	date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
		<b>TOTAL</b>				

Imprimé 2059C du 28/02/2022

2059 C - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME								
						Formulaire néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% ou 12,8%								
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)								
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)								
I- SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU								
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%				
1		2	3	4				
Moins-values nettes		N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N - 1						
		N - 2						
		N - 3						
		N - 4						
		N - 5						
		N - 6						
		N - 7						
		N - 8						
		N - 9						
		N - 10						
II- SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS								
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice à 16,5% ou 15%	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter	
		À 19%, 16,5% ou 15%	À 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	À 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)				
1		2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes		N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1						
		N-2						
		N-3						
		N-4						
		N-5						
		N-6						
		N-7						
		N-8						
		N-9						
		N-10						

Imprimé 2059D du 28/02/2022

2059 D - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS						
						Formulaire néant <input checked="" type="checkbox"/>
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10%	Taxées à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%	Taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5*, 6*, 7* alinéas de l'art.39-1-5* du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à un complément d'impôt	ne donnant pas lieu à un complément d'impôt			

Imprimé 2059E du 28/02/2022

<b>2059 E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE</b>		
		Formulaire néant
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Vente de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	827 295
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
<b>Total 1</b>	OX	827 295
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>Total 2</b>	OM	6 002
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	422 777
Variation négative des stocks	OQ	2 205
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	259 049
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	OW	618
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>Total 3</b>	OJ	684 649
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	OG
		148 648
<b>V Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	148 648
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	827 295
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	HR	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	



Imprimé 2059F du 28/02/2022

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2059F	
Formulaire néant									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		P3			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		P4	500		
<b>I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :</b>									
Forme juridique		Dénomination							
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention					
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal		Commune		Pays					
<b>II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :</b>									
Titre et Nom patronymique		M SCHNEIDER Yoann							
Nom marital		% de détention		100,00		Nb de parts ou actions		500	
Date de naissance		31/03/1981		N° Département		75017		Commune	
				PARIS 17EME		ARRONDISSEMENT		Pays	
								FR	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
0002 rue André Le Notre									
Code Postal		92350		Commune		LE PLESSIS ROBINSON		Pays	
								FR	

Imprimé 2059G du 28/02/2022

2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital (1))				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise			P5	Formulaire néant X
Forme juridique	Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse				
Code Postal	Commune	Pays		

(1) Pour l'obligation spécifique de déclaration, par certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, avant le 31 mai 2001, des filiales et participations détenues au 30 avril 2001, seules les détentions supérieures à 50 % doivent être mentionnées.